

**FICHE DE POSTE
 POSTE A PROFIL PARTICULIER**

SIGNALÉTIQUE DU POSTE

INTITULE DU POSTE	DATE DE PRISE DE FONCTION	DATE DE FIN DE FONCTIONS	QUOTITE
Professeur disciplines artistiques : Arts plastiques/éducation musicale	09 septembre 2010	01 juillet 2011 après période d'essai	09 h/semaine + 3 h dans le primaire

LIEU DE TRAVAIL	ENCADREMENT	Niveau de diplôme minimum requis
Collège de Miquelon	Classes de Collège	Master ou D.E Licence en musicologie Formation Professeur des écoles ou préparation CAPES

PARTICULARITE DU POSTE : La personne retenue pourra compléter son emploi du temps en intervenant à la maison des Loisirs de Miquelon pour une quotité minimale de 16 heures hebdomadaires. (~1500€ bruts)
 Pour de plus amples renseignements contacter Mme Suzie BOISSEL, pour le compte du Conseil Général au 05.08.41.63.32
 mél : maisonde@cheznoo.net

MISSION PRINCIPALE

L'enseignant est l'acteur principal dans l'action d'apprentissages fondamentaux.
 Par son action pédagogique, il permet aux élèves des classes qui lui sont confiées d'apprendre et d'acquérir des connaissances nouvelles, et de consolider les acquis

FINALITÉ : OBJECTIFS PERMANENTS/RÉSULTATS ATTENDUS DU POSTE

Transmettre les savoirs, et les savoir faire pour les disciplines professionnelles, dans les perspectives de la passation de l'examen et la poursuite éventuelle des études
 Préparer l'élève à sa réussite scolaire ou à son insertion dans la vie professionnelle

POTENTIELS NECESSAIRES

Savoirs	Savoir faire	Savoir être
Capacité de polyvalence indispensable dans les disciplines artistiques : - Education musicale et Histoire de l'Art - Etre capable d'assurer des heures en Arts plastiques - Assurer la liaison collège/enseignement primaire dans les disciplines artistiques (Voir fiche jointe)	S'exprimer clairement face à un public de jeunes , en quête de connaissances Travailler en équipe S'adapter aux différents niveaux de capacité d'apprentissages	Capacité d'adaptation à différents types de publics Grande rigueur professionnelle

TACHES PRINCIPALES

Enseigner	REPONDRE AUX EXIGENCES
Transmettre les connaissances Développer les capacités d'apprentissage et l'autonomie de l'élève Produire des supports de cours adaptés Évaluer les connaissances et concevoir les sujets d'épreuve des contrôles d'évaluation Définir une progression pédagogique	Participer aux conseils pédagogiques Evaluer le niveau des élèves Participer si besoin aux jurys de l'éducation nationale (surveillance, correction, interrogation, délibération) Suivre les formations mises en place, relatives à l'évolution des diplômes, aux méthodes et nouveaux outils pédagogiques Compléter les livrets scolaires.

POSTE A PROFIL PARTICULIER :**EDUCATION MUSICALE
(Renseignements complémentaires)**

Le poste d'enseignant proposé est situé sur l'île de Miquelon (Archipel de Saint-Pierre et Miquelon)

Comme tout poste dont les caractéristiques dominantes sont une situation d'insularité et d'isolement par rapport à la métropole, il nécessite une grande capacité d'adaptation et une grande polyvalence.

Ce poste peut convenir à une personne ayant une formation générale pouvant lui permettre d'accéder à un poste d'enseignant dans le premier degré, ou formation équivalente, mais avec une formation renforcée dans les disciplines artistiques, ou possédant une formation lui permettant de passer le CAPES.

La personne retenue devra être apte à assurer la formation en éducation musicale des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. De plus il lui sera demandé d'assurer des heures en arts plastiques (disciplines artistiques et histoire de l'art)

Elle aura en charge la liaison entre l'école et le collège, et la mise en place de projets et parcours communs des différentes cohortes d'élèves en collaboration avec les autres enseignants du collège comme de l'enseignement primaire.

Une expérience en musicologie est requise, ainsi que des capacités réelles dans les autres disciplines artistiques, notamment les arts plastiques.

Diplômes : minimum la licence en musicologie, une préparation au CAPES, ou au professorat des écoles